

The background features a blurred image of a person in a blue lab coat working in a laboratory. In the foreground, a pair of glasses is superimposed on the left side. A large white diagonal shape overlaps the center of the image, containing the title text. A blue pipette tip is visible, dripping liquid into a test tube held by a gloved hand. A green leafy plant is also present in the laboratory scene.

rapport  
d'activité

&

2015  
de développement durable

 **ARC**  
AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

JANVILLE  
**PHILIPPE BOUCHER,**  
Maire



BIENVILLE  
**CLAUDE DUPRONT,**  
Maire



CHOISY-AU-BAC  
**JEAN-NOËL GUESNIER,**  
Maire



CLAIROIX  
**LAURENT PORTEBOIS,**  
Maire



COMPIÈGNE  
**PHILIPPE MARINI,**  
Maire



JAUX  
**MICHEL JEANNEROT,**  
Maire

ARMANCOURT  
**ÉRIC BERTRAND,**  
Maire



JONQUIÈRES  
**JEAN-CLAUDE CHIREUX,**  
Maire





# som mai re

édito par Philippe Marini

P.02 - P.03

- 1** économie
- Attractivité
  - Innovation
  - Pôle automobile

P.04 - P.11

P.06  
P.08  
P.10

- 2** aménagement
- École d'état-major
  - Quartier Gare
  - Jardins
  - Crématorium

P.12 - P.21

P.14  
P.16  
P.18  
P.20

- 3** actions
- Transports
  - Plan Climat-Énergie Territorial
  - Protection de l'eau

P.22 - P.33

P.24  
P.26  
P.30

- 4** fonctionnement
- Les élus du Conseil d'agglomération 2016
  - Mutualisation
  - Fusion CCBA
  - Organigramme des services
  - Finances
  - Indicateurs

P.34 - P.53

P.36  
P.40  
P.42  
P.44  
P.46  
P.52

Les drones, inauguration génie informatique UTC



SMART HOUSE  
**BOSTIK**,  
la maison laboratoire



CENTRE D'INNOVATION  
**RENAULT**,  
prototype Scorpion





# édito

Notre Rapport d'Activité et de Développement Durable vous présente cette année des actions marquantes de notre agglomération qui montrent le dynamisme de notre territoire. Nos perspectives restent toujours aussi ambitieuses, malgré un contexte qui reste délicat. L'ARC accroît son autofinancement, aménage le territoire, investit dans l'avenir.

L'avenir, c'est aussi ce que l'on appelle la transition écologique des territoires ou le développement durable. Nous avons toujours été très soucieux de notre environnement et nous impulsions depuis longtemps des changements de comportement. Ainsi, les gestes qui nous semblaient compliqués, comme le tri des déchets ménagers, sont devenus des actes évidents de notre quotidien. Par nos décisions, nous mobilisons nos concitoyens sur les bonnes pratiques qui ne sont plus des contraintes mais des gestes gratifiants.

Dans ce rapport, vous découvrirez aussi que les projets menés par l'ARC comportent désormais un volet écologique : un nouveau quartier d'habitation à La Croix Saint Ouen tourné vers le bien-être des habitants, la proximité avec les services et les commerces ; le réaménagement de deux secteurs clefs du cœur d'agglomération avec l'École d'état-major et le quartier Gare ; le développement de nos transports intercommunaux et le maillage efficace entre les villes et les villages ; les efforts des agriculteurs que nous soutenons concrètement.

Comme vous le voyez, le développement durable ne se limite pas à la protection de l'environnement mais influe sur notre qualité de vie, nos déplacements, la création de logements diversifiés, l'accompagnement à l'amélioration de l'habitat, la création de zones économiques.

L'écologie n'est pas contradictoire avec le développement économique. Les chefs d'entreprise, les investisseurs sont particulièrement sensibles à cette qualité de vie que nous pouvons offrir à leurs employés et à la qualité des implantations possibles sur l'une de nos 17 zones d'activités. Les efforts sont, là aussi, considérables et les résultats quantifiables.

Ce document est aussi pour moi l'occasion de souligner le travail remarquable des services qui ont su s'affranchir des barrières et se plonger dans la mutualisation. Les missions devenues interdisciplinaires sont peut-être plus complexes mais ô combien intéressantes et valorisantes.

Bravo à toutes et tous !

**Philippe MARINI,**  
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne,  
Sénateur honoraire de l'Oise,  
Maire de Compiègne



**Jean  
Desessart**

**Maire de La Croix Saint Ouen, vice-président de l'ARC, président de la commission économie et tourisme, conseiller départemental**



**Claude  
Dupront**

**Maire de Bienville, délégué de l'ARC au port de plaisance**



**Jean-Pierre  
Lebœuf**

**Maire de Saint-Jean-aux-Bois, vice-président de l'ARC, délégué au tourisme**

Qu'il s'agisse d'implantations nouvelles, de développement, de progrès dans l'innovation, l'Agglomération est, à n'en pas douter, une terre attractive pour les entreprises. Elle est devenue ces dernières années un pôle économique majeur de Picardie et le second de l'Oise.

Des projets d'envergure se sont concrétisés en 2015. Le Parc tertiaire et scientifique se distingue, avec l'extension de Webhelp (200 nouveaux postes), le déménagement du cabinet d'expertise Ficogex, l'accueil du nouveau siège de Saint-Gobain Sekurit (69 collaborateurs) et le lancement du projet Pharos porté par Holdis (130 emplois à terme). Le parc d'activités des Hauts-de-Margny séduit également les entreprises, avec 4 nouvelles arrivées en 2015 : Tiltman, Virages, ATMR et la Bourse aux Affaires. L'ARC soutient également l'innovation. 2015 a été marquée par l'ouverture du Biogis Center, sur les rives de l'Oise.

Nous devons dès à présent anticiper l'avenir et réfléchir au développement de notre territoire : 2 à 3 projets majeurs sont actuellement à l'étude. Innovons, trouvons des synergies, concentrons les moyens et les intelligences pour préparer l'Agglomération de demain.

Depuis 2015, l'ARC accorde une subvention annuelle de 2 000 € au Compiègne Yacht Club en compensation des travaux effectués par les bénévoles de l'association et des faibles dépenses de fonctionnement. Elle a validé des travaux de réaménagement de la capitainerie sur le prochain budget, à savoir, une douche et un sanitaire supplémentaires ainsi que la rénovation du local laverie. Le montant estimé s'élève à 7 000 € pour les matériaux et les fournitures, les travaux étant assurés par des bénévoles de l'association. L'agglomération finance aussi, pour partie, la tonte et l'élagage du site.

Ces aménagements répondent à la nécessité de s'adapter aux évolutions des clientèles touristiques de plaisanciers. Rappelons que le port dispose de 70 anneaux, et qu'en 2015, il a enregistré 203 bateaux de passage. L'ambiance sympathique et l'accueil chaleureux, qui régissent, participent à la bonne fréquentation du site.

Si la France est la première destination touristique du monde, les atouts de notre territoire sont multiples et notre volonté de susciter l'envie de visiter notre agglomération est intacte.

Nous pouvons évidemment compter sur la richesse et la diversité de notre territoire pour séduire les visiteurs : Le Palais de Compiègne, la forêt domaniale, le Haras national qui accueillera bientôt le Musée national de la voiture et sa collection unique au monde, la proximité du château de Pierrefonds, la Clairière de l'Armistice, l'hippodrome et le stade équestre du Grand Parc, la salle de spectacle Le Tigre, etc.

Pour accroître la visibilité de notre destination et proposer un service complet une fois sur place, nous avons travaillé, en 2015, à la conception d'une application mobile "Compiègne et son agglomération" dont le lancement aura lieu cet été. Elle vantera les richesses de nos offres touristiques et facilitera la vie des voyageurs.

Et pour mieux accueillir ses touristes, l'agglomération pourra compter sur le futur hôtel 4\* adossé au Pont-Neuf côté Margny-lès-Compiègne.

The image features a background of industrial machinery, likely a brewery or food processing plant, with large stainless steel tanks and pipes. A teal-colored overlay covers the middle section of the image. In the center of this overlay, the number '1' is displayed in a white, serif font, enclosed within a white dashed-line hexagon. A dashed line extends from the bottom of the hexagon down to the word 'économie'.

1

économie

# Toujours aussi attractifs !

Avec 9 cessions de terrains en 2015, l'ARC a maintenu son rythme moyen depuis 5 ans, c'est une performance très enviable, pour une agglomération de 73 000 habitants.

Si l'agglomération est avant tout connue pour ses industries prestigieuses, **elle a favorisé le développement d'une filière tertiaire très dynamique.**

Elle a pour fer de lance le centre d'appels **Webhelp**.

La société a ouvert une belle extension fin 2015, faisant ainsi passer ses effectifs à près de 700 salariés, dont 80 % sont en CDI. La croissance se poursuit donc à un très bon rythme



sur ce site inauguré en 2012. Le nouveau bâtiment a été imaginé par un architecte voisin : BG Concept.

Sur ce même Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen, l'essor se poursuit également bon train, puisque nous sommes passés de 21 entreprises et 400 emplois en 2007 à 55 installations et près de 2 000 emplois aujourd'hui (soit cinq fois plus d'emplois en un peu moins de 8 ans). Parmi les inaugurations de l'année, on citera **le nouveau siège de Saint-Gobain Sekurit**. Y sont concentrées des fonctions majeures à l'échelle mondiale : les achats, le marketing, les finances, la section commerciale... Ce parc d'activités a également été renforcé par l'arrivée de cabinets d'expertises comptables, d'audit légal et de conseil : **Ficogex, FAC et Ficogex**. Ce déménagement dans un nouveau bâtiment permet de répondre aux besoins de croissance de l'entreprise, tout en ayant

des locaux très accessibles pour les clients. Juste à côté, la vente d'un terrain a été finalisée pour un nouveau projet mené par le **groupe Holdis** (qui a déjà réalisé notamment 6 bâtiments Holdiparc et l'Européen). Cette nouvelle implantation accueillera sur le premier bâtiment le siège social de SIMA Holding (composant du groupe Citroën) et, dans des locaux commerciaux adaptés, des activités plus réduites. Le programme Holdis pourrait regrouper 150 personnes sur ces 3 bâtiments.

Les autres projets illustrent parfaitement la diversité de notre tissu avec **un hôtel 4\* sur la ZAC des Deux Rives**, un projet tertiaire à l'École d'état-major, un paysagiste sur les Hauts-de-Margny, un laboratoire d'essais automobiles sur le Bois de Plaisance ou un pilote industriel dédié aux biocarburants au Parc technologique des rives de l'Oise.



## 5

fois plus d'emplois qu'il y a 8 ans sur le parc tertiaire et scientifique

## 9

cessions de terrains dans nos zones d'activités, c'est dans la moyenne de nos 5 dernières années

## 372

nouveaux emplois envisagés avec les 9 cessions de terrain

## 2,9 M d'€

de recettes avec les cessions de terrain

SAINT-GOBAIN  
SEKURIT  
le nouveau siège

Le futur HOTEL 4\*\*\*\*,  
ZAC des Deux Rives



## les enjeux



Poursuivre la forte  
dynamique de  
croissance sur les  
terrains encore  
disponibles



Accueillir aussi  
bien de grandes  
sociétés que des  
PME créatrices  
d'emplois



Préserver la qualité  
des entrées  
d'agglomération  
majeures



# L'innovation : une image de

C'est à **une dimension internationale** que le Compiégnois est réputé pour sa capacité d'innovation.

Ainsi, nous avons vu ces derniers mois l'ouverture d'une maison laboratoire unique au monde : **la Smart House de Bostik**. 200 points de mesures recueillent les données en fonction de configurations établies. Cela permet de tester les nombreux produits Arkema (groupe chimiste auquel appartient Bostik) présents dans toute la maison (colles, mastics, mousses, revêtements, films, silicones...). La société accueille sur son site 200 visiteurs par mois, venus du monde entier.

Juste à côté, le centre de recherche et développement de **Plastic Omnium** s'est lui aussi construit une solide renommée, au point d'attirer le Président de la République.

À quelques hectomètres, **le BIOGIS Center** est un outil unique au niveau européen dans le domaine d'avenir de la chimie verte. Dans cette nouvelle halle technologique, des équipes travaillent sur l'étape clé du développement, faisant ainsi le lien entre la recherche et la production industrielle. Cette structure est de nature à attirer de grandes sociétés dans le Compiégnois.

L'innovation, on la retrouve aussi dans des PME

du Parc technologique des rives de l'Oise ou chez **ETIA** (spécialiste des procédés innovants dans les domaines de l'agro-industrie et de la valorisation énergétique).

Notre renommée repose aussi sur les travaux menés à **l'Université de Technologie de Compiègne**. Le nouveau centre d'innovation et le bâtiment du Génie Informatique renforcent une capacité d'innovation qui se veut proche du monde de l'entreprise. Des étudiants et des chercheurs ont reçu des distinctions nationales et internationales pour des travaux d'une grande diversité.



## les enjeux



Attirer des entreprises innovantes de toutes tailles



Renforcer une image vertueuse



S'appuyer sur l'atout majeur que représentent nos universités

# marque internationale

CENTRE D'INNOVATION, casque de réalité virtuelle

1

Smart House à caractère unique fleuron de Bostik

200

visiteurs par mois au centre R&D de Bostik

6 000 m<sup>2</sup>

d'ateliers au BIOGIS Center

4 800

élèves ingénieurs à l'UTC et l'ESCOM

# Une filière mécanique et...

Le Compiégnois devient un pôle d'attractivité de plus en plus important pour le secteur de la mécanique et de l'automobile.

**Le grand centre de recherche et développement de Plastic Omnium** est une référence mondiale dans le domaine des réservoirs à carburants. Dans ce nouveau centre, sur notre Parc du Bois de Plaisance, près de 600 personnes se penchent sur les innovations. Le site se porte bien et s'est déjà étendu à un bâtiment voisin, deux ans seulement après sa nouvelle implantation à Venette. Cette image positive et innovante a su attirer le Président de la République pour une visite en avril dernier. Autre grand acteur de l'automobile, **Saint-Gobain Sekurit** a inauguré son nouveau siège sur le Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen. On pilote ici, à l'international, des domaines majeurs comme les achats ou le marketing.

Dans le domaine de l'automobile, on citera également **SMW Chassis** (spécialisée dans la fabrication de pièces de suspension) ou encore **Exotest** (laboratoire d'essais) implantée à Compiègne et qui est en cours d'acquisition d'un terrain sur le Parc du Bois de Plaisance.

Dans le domaine plus large de la mécanique, le Compiégnois accueille de très prestigieuses sociétés comme **Matra Electronique**, **Poclair Hydraulics** ou encore

**Zodiac Aérospace** (qui termine la réalisation d'une extension pour développer son activité).

Autre apport de poids, **l'Université de Technologie de Compiègne** forme des ingénieurs dans le domaine de la mécanique. Des laboratoires de recherche innovent en lien étroit avec le monde industriel.

CENTRE R&D  
PLASTIC OMNIUM



LABORATOIRE  
D'ESSAIS  
EXOTEST

## les enjeux



**Valoriser un secteur industriel de pointe**

**Conforter la dynamique vertueuse  
autour de la filière**

**S'appuyer sur les liens entre les innovations  
de l'UTC et le milieu industriel**



TESTS DE DRONES,  
LORS DE L'INAUGURATION DU  
BÂTIMENT DU GÉNIE  
INFORMATIQUE DE L'UTC

# automobile renforcée

600

salariés sur le centre  
recherche et  
développement de  
Plastic Omnium



680

étudiants de l'UTC  
dans la filière  
Génie Mécanique



**CENTRE  
D'INNOVATION,**  
de l'Université  
de Technologie  
de Compiègne

RENAULT  
DESIGN  
TRANSPORT



André DOUMENC  
Fondateur de

États Design 021  
Crea Multimed

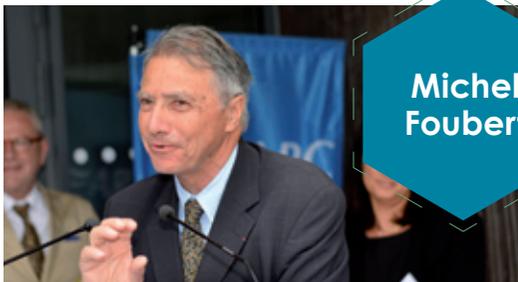


prototypé SCORION  
transport de demain  
Projet prospectif de véhicule  
sportif multirangés



**Bernard  
Hellal**

**Maire de Margny-lès-Compiègne,  
1<sup>er</sup> vice-président de l'ARC,  
président de la commission équipement**



**Michel  
Foubert**

**1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Compiègne, vice-président  
de l'ARC, président de la commission aménagement,  
urbanisme et grandes infrastructures**



**Béatrice  
Martin**

**Maire de Vieux-Moulin, déléguée de l'ARC  
au patrimoine et aux paysages et aux relations  
avec l'ONF**



**Philippe  
Boucher**

**Maire de Janville, délégué de l'ARC  
à l'équipement scolaire**

Notre Agglomération est une chance pour les communes qui peuvent ainsi voir naître et se développer de grands projets, à l'instar du crématorium de Saint-Sauveur (le seul dans un rayon de 50 km) ou du quartier des Jardins à La Croix Saint Ouen qui regroupera à terme 300 logements.

Les travaux de l'École d'état-major ont débuté à Compiègne, la fibre optique arrive sur notre territoire, l'étude sur la redéfinition du quartier de la gare va commencer tout comme celle de la Trémie à Margny-lès-Compiègne qui assurera une liaison supplémentaire entre la rive droite et la rive gauche.

L'aide à la construction d'équipements liés aux scolaires ou aux sports est primordiale. Les travaux d'aménagement du parking du collège Claude Debussy commenceront en juillet prochain, et la salle de sport du même collège bénéficiera d'un rajeunissement certain. Faciliter et accompagner l'éducation reste une priorité.

Plus que jamais, notre agglomération fait le choix de la qualité, et en particulier de la qualité de vie pour tous les habitants. En choisissant le développement durable pour ses aménagements, elle prépare ainsi le futur d'une agglomération équilibrée, économe et respectueuse de l'environnement.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi a été réalisé avec l'ensemble des communes de l'Agglomération, dans le respect de chaque commune et de ses priorités.

L'attractivité est le maître-mot de notre agglomération : une agglomération attractive grâce à un urbanisme de qualité proposant des logements de tous types, des commerces de proximité, des liaisons douces et des espaces verts. Une agglomération attractive pour les implantations d'entreprises de toutes tailles afin que l'emploi continue à se développer dans notre Compiégnois. Nous réservons à cet effet les emprises foncières nécessaires aux implantations futures. Enfin, une agglomération attractive grâce à un véritable écosystème favorisant la créativité et l'innovation : l'Université de Technologie de Compiègne et son Centre d'Innovation, l'ESCOM, et la pépinière d'entreprises du Parc technologique des rives de l'Oise.

Le massif de Compiègne est intégré dans une Zone de Protection Spéciale (24 650 ha) et comporte 3 180 ha classés en Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000). La forêt abrite un patrimoine vivant d'une rareté et d'une diversité exceptionnelle (la faune et la flore comprennent de nombreuses espèces menacées à l'échelle nationale et européenne).

Avec une grande diversité d'essences feuillues, elle se caractérise par un fort potentiel de production de bois, une ressource naturelle et renouvelable qui joue un rôle économique majeur dans la filière bois de la région.

Une gestion raisonnée ne peut se fonder que sur un consensus entre les décideurs, les associations et les élus et une concertation efficace avec l'ONF.

L'agglomération est très attentive aux questions de sécurité autour des établissements scolaires. En 2015, nous annonçons notre projet de réaménagement du parking du collège Claude Debussy à Margny-lès-Compiègne. Ces travaux ont vocation à sécuriser l'accès des élèves aux cars scolaires, notamment en distinguant mieux les flux des cars scolaires et des voitures particulières.

Cela sera rendu possible par l'aménagement d'une entrée distincte de la sortie, la création d'un parking dédié aux véhicules légers et l'aménagement de quais dédiés exclusivement aux cars. Les travaux sont prévus durant la période des vacances scolaires de l'été 2016, pour ne pas gêner le fonctionnement du collège, et seront terminés pour la rentrée de septembre. Le financement de ces travaux est partagé entre la commune de Margny-lès-Compiègne, l'ARC et le Conseil départemental de l'Oise.

The background features a photograph of a building under renovation. In the foreground, several large red pipes are stacked on a dirt surface. The building in the background has a light-colored facade and arched windows. A large teal diagonal shape is overlaid on the image, containing the number '2' and the word 'aménagement'.

2

aménagement



# Du renouveau dans le cœur

Le premier semestre de l'année 2015 a été consacré, par les services de l'ARC, à finaliser la conception de l'ensemble du projet de réaménagement de l'École d'état-major et à organiser la consultation et la sélection des entreprises et prestataires pour la réalisation des différents chantiers.

## 20 mois de travaux seront nécessaires pour la requalification des espaces publics.

Gérés par l'Agglomération de la Région de Compiègne, les travaux d'aménagement des espaces publics ont démarré dès 2015 avec, dans un premier temps, la démolition des enrobés et ouvrages maçonnés (murets, bordures...) pour permettre la dépollution des terres et la réalisation de sondages archéologiques préventifs. Ceux-ci ont permis l'étude de l'ancien rempart de la ville édifié sous Philippe Auguste (XII<sup>e</sup> siècle) et révélé par le diagnostic archéologique de 2013 fait par l'INRAP.

Ce mur qui s'étend sur toute la longueur de la place d'Armes mesure jusqu'à 3,30 m de large et descend sur près de 6 m. Seules les assises supérieures de l'enceinte ont pu être dégagées, permettant la mise au jour d'une courtine donnant notamment accès à une meurtrière, ce qui permet d'imaginer l'utilisation première des parties hautes de cet ouvrage défensif. Début 2016, les travaux de viabilisation ont pu commencer avec la pose des canalisations d'assainissement, puis les réseaux secs (électricité, gaz, télécom, fibre optique) ont à leur tour été installés. Une fois le terrassement réalisé, il sera procédé à la pose des revêtements de sols, de l'éclairage public et du mobilier urbain ainsi qu'à la création d'ouvertures sur la ville.

Les premiers secteurs aménagés par l'ARC sont la cour d'Honneur (côté cour Guynemer), le secteur de la porte Chapelle et les rues du Four et du Jeu de Paume. Les cours d'Eylau et d'Orléans seront pour

leur part aménagées par des promoteurs privés sous le contrôle de l'ARC et nécessiteront préalablement des fouilles archéologiques complètes en raison de la construction des parkings souterrains.

En ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments, celle-ci démarrera dès 2016. Dans un premier temps, les bâtiments de la cour d'honneur seront concernés, avec une livraison prévue courant 2017 pour l'installation d'activités tertiaires, de commerces et d'une maison médicale. La réhabilitation de la cour d'Eylau est prévue entre 2016 et 2019, avec la création d'une centaine de logements. À partir de 2017, devrait commencer la rénovation de la cour d'Orléans pour la création d'une résidence seniors, de logements et l'installation du Musée de la figurine historique.



4,5 ha

c'est la superficie du site

28 000 m<sup>2</sup>

c'est la surface totale  
des bâtiments  
qui composent  
l'École d'état-major

5,2 M d'€ HT

montant des travaux de  
requalification des espaces  
publics qui prendront  
20 mois

250

logements de bon standing  
seront aménagés dans les  
différents bâtiments

# d'agglomération



90

appartements, avec des services de qualité, constitueront la résidence seniors

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR  
les travaux de renouveau



## les enjeux

Faire de cet ancien site militaire, un nouveau lieu de vie pour tous les Compiégnois, avec commerces, restaurants, activités tertiaires et de santé, équipements sportifs et culturels...



Valoriser le patrimoine en aménageant des espaces publics de qualité et des logements de bon standing



Ouvrir ce secteur sur la ville grâce à la création de nouveaux accès pour faciliter les échanges avec tous les quartiers limitrophes



# Le quartier Gare se dessine

**Le réaménagement du quartier Gare est un enjeu capital pour les années à venir.** Il s'esquisse au fil des mois grâce à l'étude urbaine engagée par l'ARC. Le diagnostic a été restitué avant que des groupements d'urbanistes travaillent sur des scénarii d'aménagements. Sur le terrain, les achats de fonciers se poursuivent. Par mesure de sécurité et de salubrité, des démolitions ont été réalisées sur le bâtiment d'IS DIFFUSION et sur les garages voisins (entre la gare et l'Oise). Cette opération a été menée par l'EPFLO, qui a acheté le foncier et a attribué le chantier de démolition à une entreprise. Ce secteur va ensuite être aménagé en "pré fleuri", en attendant que la future vocation du terrain soit déterminée.

Parallèlement, les perspectives d'aménagements se poursuivent sur ce large secteur de 25 hectares situé entre le carrefour Claude Juchat et le Pont de Soissons. D'ores et déjà, de grands principes se dégagent :

- 1 La création de logements au bord de l'Oise, dans le secteur de l'allée des roses de Picardie.
- 2 Une offre de bureaux tertiaires conséquente dans le secteur des voies ferrées et du parking actuel.
- 3 Des circulations facilitées et séparées entre les différents modes de déplacements (piétons-vélos, voitures et bus-cars).
- 4 Le passage souterrain sera plus attractif et sécurisé avec des abords réaménagés et plus ouverts.

- 5 La place du 54<sup>e</sup> RI (où se situe la statue de Jeanne d'Arc) deviendra un parvis sur sa moitié côté gare.
- 6 Une voie cyclable et piétonne va longer l'Oise.
- 7 Un parc urbain (avec des espaces verts et des jeux).
- 8 Le bâtiment de la gare va avoir un nouveau visage. Le groupe SNCF et sa filiale gare et connexions étudient une réhabilitation ou une reconstruction.
- 9 Un parking en silo permettra de répondre aux problématiques de stationnements.



# les enjeux



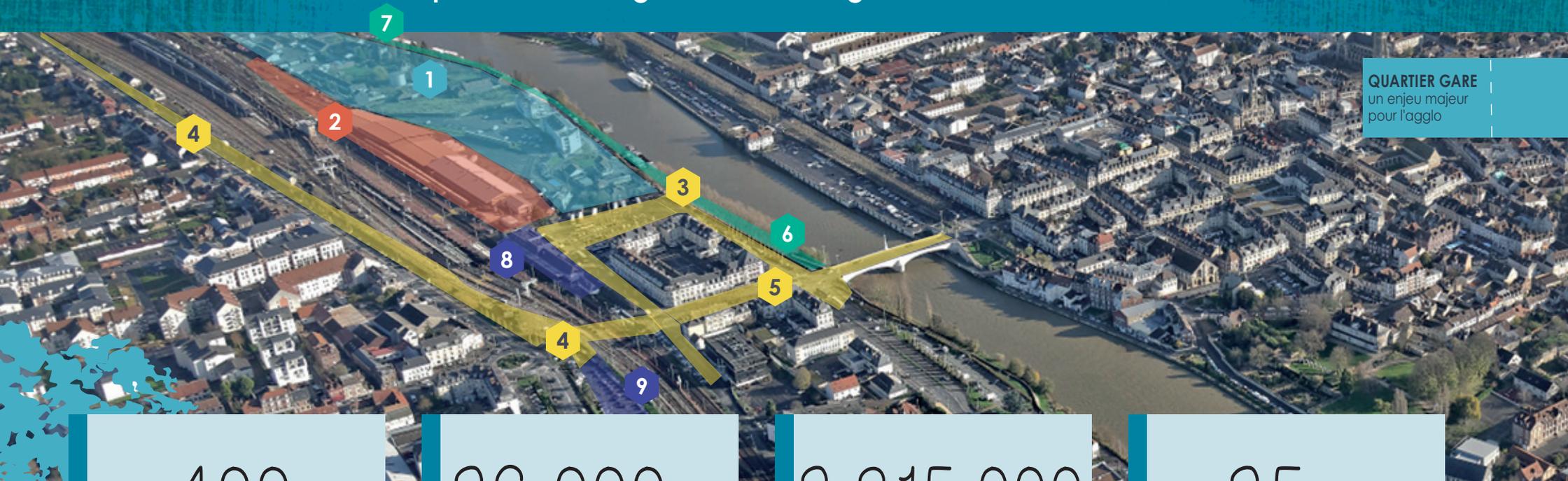
Valoriser ce secteur qui est une vitrine pour les 11 000 usagers quotidiens de la gare



Renforcer l'attractivité et densifier le cœur d'agglo comme envisagé dans le SCoT



Fluidifier la circulation dans ce secteur clé



**QUARTIER GARE**  
un enjeu majeur pour l'agglo

400

logements sont prévus

26 000 m<sup>2</sup>

de bureaux tertiaires sont envisagés, ce qui correspond à 1 300 postes de travail

2 315 000

voyageurs chaque année à la gare

25 ha

sont étudiés pour réaménager le secteur



# Un nouveau quartier à La Croix

Depuis sa création, l'Agglomération de la Région de Compiègne a pour compétence l'aménagement des quartiers d'habitation. Le dernier né est celui des Jardins à La Croix Saint Ouen. Idéalement situé entre le centre-bourg, le collège et le centre commercial, **il regroupera à terme 300 logements**. Les premiers habitants se sont déjà installés et les constructions vont bon train.

Cette réalisation est une étape supplémentaire pour un quartier qui illustre bien la rencontre de deux volontés, celle de l'équipe municipale et celle des élus de l'intercommunalité. Ce quartier répond aux

attentes de la commune en vitalisant le centre-bourg tout proche, mais qui va aussi répondre aux besoins légaux en termes de logements sociaux. L'ARC répond d'ailleurs parfaitement aux obligations de l'État avec 25 % de logements sociaux sur l'agglomération dont 33 % sur Compiègne.

L'intercommunalité a su répondre à cette demande avec la création de ce quartier qui correspond à notre conception du développement durable, offrant des possibilités d'emploi proche de son logement pour éviter les trajets éprouvants pour la vie de famille et nocifs pour l'environnement. Sont donc imbriqués

ici des activités économiques, des logements, des équipements, des services, un parcours sportif ou des espaces verts avec un habitat très diversifié : locatif aidé, accession, collectif ou individuel...

D'autres projets avancent dans l'agglomération, comme celui du centre-bourg de Saint-Sauveur, du Moulin Bacot à Clairoix, ou celui des Sablons à Compiègne. À chaque fois le projet est adapté à l'échelle de la commune, à ses besoins, à la volonté de ses élus.



## les enjeux



Une offre diversifiée de logements, locatif aidé, en accession, en collectif ou en individuel



Vitaliser le centre-bourg

# Saint Ouen : Les Jardins

**LES JARDINS**  
LA CROIX SAINT OUEN,  
les premiers logements  
locatifs aidés

25 %

de logements sociaux sur l'ARC dont 33 % sur Compiègne

10,7 M d'€

d'investissement et 2 M d'€ de travaux sont encore prévus

87

logements locatifs sociaux  
32 logements en petits collectifs

8

maisons en accession maîtrisée  
41 maisons en promotion libre et 29 lots à bâtir

# Le crématorium était attendu

Dans un large rayon d'une cinquantaine de kilomètres il n'était pas possible de trouver un crématorium. De surcroît, ceux situés plus loin étaient souvent saturés, ce qui engendrait des délais d'attente problématiques dans des circonstances douloureuses. Créer un tel équipement sur notre territoire présentait donc un enjeu important pour répondre aux besoins d'un bassin de vie très large.

Le site de Saint-Sauveur correspondait parfaitement à nos souhaits en termes de discrétion, de recueillement et de calme. Lors de son inauguration en mai 2015, les invités ont pu apprécier la qualité de l'intégration paysagère et la parfaite organisation de l'espace intérieur, bien adapté aux différentes phases de la cérémonie. Les premiers retours des familles sont le gage d'un équipement très bien conçu et d'aménagements extérieurs bien pensés, comme le jardin du souvenir.

Le concessionnaire OGF a su répondre aux attentes en matière de concertation, d'information et de qualité architecturale. Il a été à la hauteur de l'enjeu, puisque dès la première année d'exploitation les chiffres sont proches des 800 crémations annuelles. Cette première implantation sur la zone artisanale des Prés Moireaux permettra de construire la réputation du site.



## les enjeux



**Répondre à un besoin local de longue date**

**Apporter une grande qualité de prestation pour accompagner les familles dans des circonstances douloureuses**

CRÉMATORIUM  
à Saint-sauveur

800

crémations par an, c'est  
l'objectif sur les premières  
années d'exploitation



200 000

c'est le nombre de  
personnes pour qui le  
crématorium de Saint-  
Sauveur est le plus proche

1 400

crémations par an, c'est  
l'objectif visé dans deux  
décennies





**Éric  
Bertrand**

**Maire d'Armancourt, vice-président de l'ARC, délégué à la gestion unique de l'eau**



**Évelyne Le  
Chapellier**

**Maire de Le Meux, déléguée de l'ARC au Plan Climat-Énergie Territorial**



**Nicolas  
Leday**

**Adjoint au Maire de Compiègne, vice-président de l'ARC, président de la commission transports et mobilité**



**Jean-Noël  
Guesnier**

**Maire de Choisy-au-Bac, vice-président de l'ARC, président de la commission environnement et risques majeurs**

Notre stratégie concernant l'eau potable se décompose en trois actions : contrôler, maîtriser, engager. En 2015, nous avons réalisé, entre autres, le nettoyage des puits de nos captages pour sécuriser, contrôler les équipements et favoriser les rendements de production d'eau.

Nous avons quasiment finalisé les études de maîtrise d'ouvrage pour sécuriser, en 2017, la distribution de l'eau potable dans les communes de l'ARC, en provenance de nos captages de Baugy et ou des Hospices à La Croix Saint Ouen.

La protection de la ressource en eau est en bonne voie. En partenariat avec le monde agricole, nous sommes arrivés à plus de 50 % des terres cultivées qui font l'objet de mesures de protection pour la nappe phréatique. Avec l'agence de l'eau, nous finançons les premières analyses des sols, avant et après cultures, pour vérifier les résidus de nitrates.

Agglomération engagée, huit nouvelles communes ont signé une charte zéro phyto pour lutter contre les pollutions des pesticides.

Notre stratégie est claire et efficace pour vous servir une eau potable de qualité durable.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, l'ARC s'est engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAÉT). Après avoir réalisé le bilan carbone du territoire, du patrimoine et des services de l'ARC et de ses communes membres, une stratégie a été adoptée. Elle porte sur 6 axes : favoriser des entreprises dynamiques et impliquées en faveur d'une économie verte ; réduire la dépendance énergétique du territoire ; développer la mobilité durable et les solutions innovantes pour le transport de marchandises ; adopter une politique de l'habitat et d'aménagement économe en énergie ; s'appuyer sur les ressources naturelles du territoire pour limiter la vulnérabilité au changement climatique ; impliquer les agents dans la mise en œuvre du PCAÉT et faire preuve d'exemplarité.

L'ARC a lancé en 2015 une large campagne d'information et de communication en direction des acteurs locaux, des élus et de la population. Le plan climat a été élaboré en collaboration avec les équipes qui ont réalisé le SCoT et le futur PLUi valant Programme de l'Habitat et Plan Global des Déplacements afin de rendre complémentaires ces documents de planification.

Se déplacer en bus gratuitement ? À Compiègne, c'est possible depuis 40 ans ! C'est environ 65 voyages par an par habitant, soit, 2 fois plus que la moyenne nationale pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants. Loin de nous contenter de nos performances et de la qualité du service, nous continuons d'engager des réflexions pour faire évoluer l'offre et renforcer l'attractivité du réseau en faveur des entreprises et de leurs salariés.

Le service VéloTIC confirme également son succès avec des pics de fréquentation importants ayant occasionné la location totale des 100 vélos disponibles, ce qui a poussé l'ARC à en acheter 50 de plus dont 15 plants.

Une étude de planification importante a été engagée en 2015 et reste en cours : le Plan Global de Déplacement a vocation à définir la stratégie de l'ARC en matière de mobilité sur plusieurs années, tous modes confondus (transports collectifs, modes actifs, partage de la voirie, stationnement).

Si l'agglomération conseille les entreprises qui souhaitent réaliser un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) afin de réduire l'usage de la voiture, elle s'est elle-même lancée dans un PDA (Plan de Déplacement d'Administration) pour les services mutualisés de l'ARC afin d'optimiser les déplacements de ses agents.

Les actions de l'année 2015 ont été axées sur des événements environnementaux d'envergure avec la relance de la construction du Canal Seine-Nord Europe et la conférence de Paris sur le changement climatique. Dans le cadre de l'appel à projets, organisé par l'État, l'ARC a été retenue comme Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte (TÉPCV) et recevra, à ce titre, une subvention de 500 000 € pour la mise en œuvre d'opérations réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Une sensibilisation des habitants aux défauts d'isolation de leur logement a été initiée à la suite d'une thermographie aérienne réalisée sur les 16 communes de l'ARC. En complément, une plateforme pour la rénovation énergétique des habitations de l'ARC a été créée. Il s'agit d'un guichet unique et d'un lieu de renseignements allant du simple conseil à l'accompagnement global. Dans le cadre du Plan de Protection des Risques d'Inondation (PPRI), des études de danger sur les digues des communes de l'ARC ont été engagées.

Le renouvellement de la Délégation de Service Public sur les réseaux d'assainissement ainsi que le remplacement de la station d'épuration de Choisy-au-Bac ont donné lieu à des débats techniques soutenus. Enfin, la communication menée sur les consignes de tri de nos déchets a porté ses fruits. Elle a eu pour effet de diminuer la taxe sur les ordures ménagères.

3

actions



# 1<sup>er</sup> réseau de bus gratuit

Depuis 1975, notre réseau de bus est gratuit pour les usagers. Cette particularité, ancrée dans les mœurs locales, conduit à avoir une fréquentation record en France, avec près de deux fois plus de voyages par habitant que dans les agglomérations de taille comparable. Ce fonctionnement est souvent cité en exemple sur le plan national car il présente plusieurs avantages. Son attractivité permet, en effet, de réduire la circulation de véhicules individuels et les besoins de stationnement. L'intérêt est également écologique puisque les transports collectifs produisent proportionnellement moins de gaz à effet de serre. **Nos 22 véhicules roulent avec du biocarburant Diester.** Cette gratuité a également un avantage souvent oublié : on gagne du temps puisqu'on n'a

pas à se soucier des abonnements ou des tickets. Les chauffeurs n'ont pas cette tâche supplémentaire et les bus vont ainsi plus vite que sur les autres réseaux de taille comparable.

L'offre de transports est complétée par un dispositif de cars, lui aussi gratuit, à destination des scolaires et du grand public. Un autre dispositif permet de faire des trajets entre les communes, moyennant une réservation préalable à 1,50 € la course. Ce dispositif, de transport à la demande, va être amené à évoluer dans le courant de l'été 2016, avec une augmentation minimale de la course.

Les déplacements à vélo sont aussi favorisés par la politique mise en place. Le réseau de voies cyclables continue de s'étoffer et des aménagements pour

faciliter et sécuriser les stationnements ont été réalisés. Parallèlement, **le service VéloTIC connaît un grand succès.** Près de la gare, les 50 places de stationnement sécurisées sont réservées. Les vélos à la location ont, eux, vu leur nombre passer de 100 à 150 (dont 15 pliables) pour répondre aux demandes. Autre nouveauté, des locations sont maintenant possibles depuis l'Office de tourisme, ce qui permet de toucher un autre public, mais aussi d'avoir des plages de locations plus étendues.



1<sup>er</sup>

réseau gratuit  
d'Europe en 1975

1,4

million de kilomètres  
réalisés chaque année  
par nos bus, soit 35 fois  
le tour de la Terre

62

voyages par an et par  
habitant sont réalisés  
dans les bus TIC

16,9 km/h

c'est la vitesse  
moyenne sur  
notre réseau

# d'Europe



100 %

c'est le taux de réservation des 100 vélos de location et des 50 places de stationnement lors des beaux jours



ARC  
MÉRATION  
DE COMPIÈGNE

## les enjeux



Renforcer encore l'usage des transports collectifs



Maintenir la qualité de service tout en préservant la gratuité



Délester la circulation de véhicules individuels



Promouvoir le développement du vélo



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CLIMAT

Évelyne Le Chapellier et  
Jean-Noël Guesnier ont  
été reçus à l'Élysée



# Plan Climat-Énergie Territorial,

## L'ARC, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

C'est une reconnaissance nationale pour l'ARC qui fait partie des 200 lauréats retenus par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, dans le cadre de l'appel à projets "Territoires à Énergie Positive pour la Croissance verte". À ce titre, Jean-Noël Guesnier, vice-président de l'ARC délégué à l'environnement et Évelyne Le Chapellier, déléguée de l'ARC au Plan Climat-Énergie Territorial, ont été reçus à l'Élysée au printemps 2015.

Le but de cet appel à projets est de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à atténuer les effets du changement climatique.

L'ARC a ainsi pu bénéficier d'une aide financière de 500 000 € pour réaliser deux projets en 2016-2017 :

- **Le bâtiment principal du Parc technologique des rives de l'Oise** fera prochainement l'objet de travaux de rénovation en vue de réduire de moitié

sa consommation énergétique. Datant des années 1970, les locaux, très énergivores, ont perdu de leur attractivité auprès des entreprises innovantes qui souhaitent s'installer sur le territoire de l'ARC. L'ensemble du bâtiment sera donc isolé à l'aide d'une enveloppe thermique qui comprendra les façades et les huisseries. Sera également associée une ventilation mécanique double flux limitant les pertes énergétiques liées au renouvellement d'air. Le montant des travaux s'élève à 400 000 €.

- Des aménagements seront également réalisés pour encourager l'usage du vélo dans le cadre des déplacements utilitaires (domicile-travail, domicile-études...). Ainsi **une liaison cyclable sera aménagée entre le cœur d'agglomération et le Parc d'activités du Bois de Plaisance**. De même des voies cyclables relieront la piste du bord de l'Oise au Centre Hospitalier Compiègne-Noyon en ZAC de Mercières et au Parc tertiaire et scientifique. Coût de l'opération : 225 000 €.

Ces deux projets seront financés à 80 % par le fonds de financement de la transition énergétique.

## VERS DES MODES DE DÉPLACEMENT ACTIFS ET PROPRES

L'ARC accompagne les employeurs de l'agglomération et le personnel de ces établissements pour faciliter leurs déplacements domicile-travail et les inciter à utiliser les transports collectifs, les véloTIC de l'ARC ou encore le covoiturage. Cette démarche est notamment menée avec Webhelp et le groupe La Poste qui ont signé un Plan de Déplacement d'Entreprise, avec des engagements atteignables. D'autres établissements comme Plastic Omnium, Matra Électronique, la Polyclinique Saint-Côme... ont mis en place des actions afin d'inciter leurs salariés à l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Pour inciter également ses agents à réduire l'usage de la voiture dans leurs déplacements professionnels et domicile-travail, l'ARC a mis à leur disposition



Les déplacements  
écologiques de l'ARC

# L'ARC se mobilise

des VéloTIC et lancé un plan de déplacement interne pour faire évoluer les habitudes et faciliter les déplacements en transports collectifs, en vélo, en covoiturage, voire limiter les déplacements grâce au télétravail, à la vidéoconférence... La première étape a consisté à réaliser un diagnostic, comprenant notamment un questionnaire adressé à chaque agent pour connaître ses besoins et mettre en place des actions appropriées par la suite.

Après avoir investi dans deux voitures électriques, l'ARC prévoit d'élargir sa flotte de véhicules rechargeables. Elle mène aussi actuellement des réflexions autour d'un Plan Global de Déplacement à l'échelle de l'agglomération, en lien avec le PLUi.

## LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE, POUR INCITER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La thermographie aérienne, réalisée début février 2015 au-dessus de l'agglomération de Compiègne, a été rendue publique en septembre, lors d'un salon

qui s'est tenu au Centre d'innovation de l'UTC, puis sur le site internet [www.agglomeration-compiegne.fr](http://www.agglomeration-compiegne.fr).

Mise gratuitement à disposition, cette carte, qui permet, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et d'identifier d'éventuels défauts d'isolation sur les bâtiments et les maisons, a pour objectif d'inciter les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités à réaliser les travaux appropriés pour faire des économies d'énergie.

Suite à une campagne d'information sur la thermographie aérienne, une plateforme de rénovation énergétique (Habitat Rénové) a été mise en place en janvier 2016 avec le recrutement d'une animatrice. Financée par l'ADEME et la région, cette plateforme s'adresse à deux publics : les particuliers et les professionnels du bâtiment.

- Pour les particuliers, Habitat Rénové a pour rôle



de les accompagner dans les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Cet accompagnement peut être technique, administratif, financier et peut aller du simple conseil à l'accompagnement

global du projet de rénovation énergétique. Les conseils et informations sont gratuits et donnés en toute indépendance.

Pour ce faire, Habitat Rénové rassemble et coordonne les acteurs institutionnels de la rénovation énergétique sur le territoire de l'ARC : INHARI (opérateur pour l'élaboration des dossiers de demandes d'aides de l'ANAH - Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), du Conseil départemental et des caisses de retraites, le Picardie Pass Rénovation (Service Public de l'Efficacité Énergétique lancé par l'ex-région Picardie), l'ADIL60 et l'association Réseau Éco Habitat.

- Pour les professionnels (artisans, maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques), Habitat Rénové a pour objectif de les accompagner pour renforcer leurs compétences en rénovation énergétique. Pour cela, la plateforme s'appuie sur les organisations professionnelles (FFB, CAPEB), mais aussi le CoDEM et le Picardie Pass Rénovation.

### DES BÂTIMENTS MOINS ÉNERGIVORES

Une réflexion a été entreprise dès 2015 en termes d'efficacité énergétique du patrimoine bâti. L'ARC a décidé de consacrer une part de son budget pour réaliser des travaux permettant de diminuer les consommations de fluides – eau, gaz, électricité – dans les bâtiments qu'elle gère. En 2015, elle a donc effectué le pilotage des sources lumineuses et l'isolation des combles à la résidence pour personnes âgées Jean Lefort, ainsi que le pilotage des sources lumineuses et la réalisation d'un faux plafond isolant au Parc technologique des rives de l'Oise. Cette démarche est poursuivie en 2016 avec la réalisation d'un tableau de bord des consommations énergétiques et d'un programme d'actions de sensibilisation auprès des usagers des bâtiments (associations, agents...) pour les inciter à réduire les consommations d'électricité et de chauffage.

### NOUS POUVONS TOUS AGIR À NOTRE ÉCHELLE !

Pour aller plus loin dans la co-construction du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAÉT), l'ARC entend associer les entreprises, les associations et les habitants à sa démarche. Le 30 mars 2015, l'intercommunalité a convié les acteurs locaux à une soirée pour leur présenter, à travers des témoignages dans différents domaines (transports, consommations énergétiques, énergies renouvelables...), des solutions écologiques et économiques et des ateliers ont été organisés fin mai autour de quatre thématiques :

- Favoriser des entreprises dynamiques et impliquées en faveur d'une économie verte.

- Réduire la dépendance énergétique du territoire.
- Développer la mobilité durable sur l'ensemble du territoire et les solutions innovantes pour le transport de marchandises.
- Adopter une politique de l'habitat et d'aménagement économe en énergie.

Un plan d'actions concerté va donc être établi avec des objectifs d'économies d'énergie et de développement d'énergies renouvelables. Le PCAÉT de l'ARC va être validé prochainement et une diffusion auprès des participants sera effectuée.

**WEYLICHEM,**  
isolation des tuyaux  
pour réduire les  
déperditions énergétiques



**BG CONCEPT,**  
système de puits  
canadiens



# les enjeux



**Contribuer à la baisse de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public**



**Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports**



**Promouvoir un urbanisme durable**



**Mobiliser le territoire autour de la transition énergétique**



500 000 €

de subventions obtenues dans le cadre du label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

5 500

personnes ont consulté la carte thermique mise en ligne sur le site internet de l'ARC en octobre 2015

100

personnes ont participé aux ateliers de co-construction du plan Climat-Énergie

# Préservons l'eau, une ressource



BAUGY,  
nettoyage des captages

## GRAND NETTOYAGE POUR LES PUIITS DE CAPTAGE DE BAUGY ET DE L'HOSPICE

En septembre 2015, l'Agglomération de la Région de Compiègne a procédé au nettoyage de trois de ses puits de captage d'eau potable, un situé sur les Hospices à La Croix Saint Ouen, les deux autres étant situés à Baugy. Depuis leur création, ceux-ci n'avaient jamais été nettoyés. La réhabilitation de ces ouvrages a nécessité plusieurs phases, brossage, acidification et nettoyage, et a été réalisée, forage après forage, de façon à assurer la continuité du service.

## SCHÉMA DIRECTEUR D'ADDUCTION D'EAU POTABLE : LANCEMENT DES TRAVAUX FIN 2016

Les travaux issus du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) commenceront fin 2016, début 2017.

Il s'agira de :

- Renforcer la production du captage de l'Hospice, afin de limiter les prélèvements sur le captage de Baugy et protéger ainsi la

nappe de l'Aronde en cas de sécheresse.

- Créer une station de reprise et un réservoir sur le secteur des Hospices.
- Sectoriser la distribution d'eau.

En 2015 et début 2016, les services de l'ARC, accompagnés de leur maître d'œuvre, ont préparé les phases avant-projet et projet permettant de définir les travaux à réaliser.

## L'ACTION AUPRÈS DES AGRICULTEURS SE POURSUIT

L'eau potable est captée dans un secteur de terres agricoles. L'utilisation, sur celles-ci, de produits chimiques conduit à des infiltrations vers les nappes phréatiques où l'eau potable est puisée. L'ARC et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie œuvrent donc depuis plusieurs années, en partenariat avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture, pour limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement et la santé. Des Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) ont été engagées depuis 2009 et aujourd'hui 50 % de la superficie totale de ces surfaces agricoles, soit 12 340 ha, font l'objet d'un conventionnement. Depuis six ans, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a ainsi versé aux agriculteurs près de 5,5 millions d'€, en contrepartie de la limitation de l'utilisation de pesticides sur leurs terres.

En 2014, 99 agriculteurs ont par ailleurs signé le contrat "Azote", un accompagnement technique sur trois ans pour limiter l'utilisation d'azote fertilisant et ajuster les doses en fonction des prélèvements effectués dans le sol en entrée et sortie d'hiver. Cette action, qui vise à limiter la concentration de nitrates sur les bassins d'alimentation de captages, permet d'avoir une connaissance des pratiques agricoles en termes de fertilisation azotée.

## "ZÉRO PHYTO" DANS LES ESPACES VERTS

Dans le cadre de la loi Labbé, qui interdit à l'État et aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui prévoit la mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 de l'objectif "zéro phyto" dans l'ensemble des espaces publics, sept communes de l'ARC se sont déjà engagées dans la charte "zéro phyto" portée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région. Les services de l'ARC travaillent actuellement avec les autres communes de l'agglomération pour une signature de la charte en 2016.

# vitale pour tous !

**BAUGY,**  
nettoyage des  
captages



## INONDATIONS : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES DIGUES DE L'ARC

Les services de l'État établissent un nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) sur le territoire de Compiègne - Pont-Sainte-Maxence et sur l'Aisne qui définira les nouvelles règles d'urbanisation dans les zones inondables.

Les digues de l'ARC n'ayant, jusque là, jamais fait l'objet d'études de danger, elles ne font donc pas partie des modélisations que réalisent les services de l'État dans le cadre de la révision du PPRI et du Territoire à Risque Important (TRI). Début 2016, l'ARC a donc décidé d'engager cette étude pour les systèmes d'endiguement présents sur son territoire (Clairoix, Choisy-au-Bac, Venette, Margny-lès-Compiègne, Jaux, Compiègne).

L'étude de danger permettra d'avoir un diagnostic de l'état actuel des digues, de modéliser leur crue de

rupture et de proposer un plan d'actions de travaux à réaliser pour leur bon fonctionnement.

## STATION D'ÉPURATION DE CHOISY-AU-BAC

En 2015, se sont poursuivies les études pour le dimensionnement de la station d'épuration et la préparation du dossier de consultation des entreprises. La station d'épuration aura une capacité de 6 400 équivalents habitants et traitera les eaux usées de Choisy-au-Bac et de Plessis-Brion.

Les entreprises ont remis leurs offres et l'analyse est en cours. Les travaux devraient débuter en septembre pour une mise en service de l'ouvrage mi-2018.

## CURAGE D'UN GROS COLLECTEUR DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À COMPIÈGNE

Des travaux de curage d'un collecteur unitaire de diamètre 1 700, ont été réalisés à l'été 2015, le long

de l'Oise, rue James de Rothschild et rue de l'Oise, sur une longueur de 870 mètres dont une partie dans le Parc de Songeons. Le géo-référencement et l'inspection visuelle ont été réalisés à l'aide d'un camion hydro-cureur recycleur de façon à limiter la consommation d'eau.



# 1 260

m<sup>3</sup>/h

c'est la capacité maximale de pompage des deux stations

# 3,6

millions de m<sup>3</sup>

d'eau potable produits par l'ARC en 2015

# 4,7

millions de m<sup>3</sup>

d'eau traités dans les stations d'épuration de l'ARC

# 7

stations d'épuration  
4 équipements majeurs de lutte contre les crues  
1 bassin de stockage de 1 million de m<sup>3</sup>



L'ARC a signé la charte "zéro phyto" et pratique le paillage

## les enjeux



Réduire en amont les pollutions pour préserver les ressources en eau et protéger les points de captage



Garantir collectivement la fourniture et la qualité de l'eau potable



Mener des actions auprès des collectivités et des particuliers pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires



Assurer une bonne gestion du patrimoine en réseaux d'eau et d'assainissement



**Éric de Valroger**

**Maire-adjoint de Compiègne, vice-président de l'ARC, président de la commission information et communication, vice-président du Conseil départemental**



**Jean-Claude Chireux**

**Maire de Jonquières, délégué de l'ARC à la qualité des espaces verts communautaires**



**Jean-Claude Granier**

**Maire de Saint-Sauveur, vice-président de l'ARC, président de la commission d'appel d'offres**



**Pascal Seret**

**Maire de Lachelle**

Notre politique de communication repose sur la volonté d'informer clairement sur les actions engagées par l'agglomération et ses nouvelles compétences. Durant l'année 2015, nous avons davantage communiqué sur les questions environnementales et en particulier sur l'eau en raison de la loi GEMAPI qui redistribue les compétences et les responsabilités en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Cela comprend : l'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique ; l'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès ; la défense contre les inondations ; la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Par ailleurs, l'Europe crée de nouvelles contraintes sur le niveau de qualité de l'eau. Si les objectifs ne sont pas atteints, les collectivités territoriales, et en particulier les intercommunalités, seront passibles d'amendes. Pour toutes ces raisons, il est important d'expliquer les enjeux à nos concitoyens.

Pour préserver la ressource en eau, l'agglomération promeut des actions auprès des différents acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, artisans, scolaires...). Déjà 8 communes ont signé la charte « Zéro phyto ». À Jonquières, nous avons mis en place le zéro phyto au niveau 3 et nous communiquons sur ce travail pour essayer de mobiliser les particuliers. Nous diminuons la fréquence des tontes, nous réduisons l'achat et les plantations de fleurs annuelles pour privilégier les plantes vivaces et, pour diminuer les arrosages, le paillage a été mis en place. Le principe est de limiter l'utilisation de produits pouvant polluer le sol par infiltration. Grâce à cette charte, les zones d'activités de l'agglomération ont atteint leur objectif de réduction totale des phytosanitaires. L'ARC a adopté plusieurs techniques alternatives : balayuses mécaniques pour désherber les trottoirs et routes, désherbage manuel et paillage.

Pour que chacun participe à la préservation de l'eau, l'ARC propose à ses habitants une formation gratuite au jardinage écologique. Et pour la rentrée 2016, des petits potagers devraient être installés dans certaines écoles et les membres du périscolaire devraient être formés pour transmettre les bonnes pratiques du jardinage aux enfants.

La commission d'appel d'offres de l'ARC a notamment pour mission de choisir les attributaires des projets lancés par la collectivité. En 2015, de nombreux marchés ont été conclus, pour des réalisations ayant un impact écologique et d'autres pour de nouveaux lieux de vie.

Parmi les communes concernées, nous pouvons citer : La Croix Saint Ouen avec des travaux de finition de voirie en ZAC des Jardins ; Venette avec des travaux d'aménagement de voirie (RD36) et d'espaces verts autour du Centre de Recherche et de Développement du projet P.I.V.E.R.T. À Jaux, ce sont des travaux d'aménagement du parvis, dans le cadre de l'extension du Cinéma Majestic, et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

En 2015, la reconversion du site de l'École d'état-major à Compiègne a nécessité de nombreux appels d'offres pour : le désamiantage et la démolition, la voirie, le mobilier urbain, la serrurerie et génie civil, l'assainissement et réseaux divers, l'éclairage public et les réseaux électriques, les plantations et la fontainerie.

Au niveau intercommunal, c'est pour la réalisation de l'étude de l'évaluation environnementale du plan local d'urbanisme intercommunal et l'étude pour la réalisation d'un plan global de déplacement intercommunal qu'un marché a été lancé.

En rejoignant l'ARC au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Lachelle a pris une nouvelle dimension. Elle va désormais pouvoir apporter des services qu'elle n'aurait pu offrir seule à ses concitoyens.

L'ARC permet de coopérer dans plusieurs domaines comme l'eau, les déchets, les transports, les infrastructures, l'aménagement ou l'urbanisme. Le réseau d'assainissement des 15 communes est intégralement placé sous la responsabilité de l'ARC.

En matière d'assainissement, la commune de Lachelle est actuellement équipée de réseaux sur l'ensemble de son territoire et d'une lagune pour traiter les eaux usées qui malheureusement, montre des dysfonctionnements. Il a donc été décidé de raccorder les eaux usées de Lachelle sur le réseau du Bois de Plaisance et à la station intercommunale de La Croix Saint Ouen. Afin de pouvoir dimensionner correctement le poste de refoulement et de s'assurer du bon état des réseaux de la commune, l'ARC a lancé une étude diagnostic en 2015 qui se poursuivra en 2016.

4

fonctionnement



# Les élus du conseil...



# d'agglomération en 2016

**É. de Valroger**  
Délégué à l'aménagement  
des zones commerciales

**B. Martin**  
Déléguée au patrimoine  
et aux paysages

**L. Portebois**  
Délégué aux questions  
foncières et aux relations  
avec le monde agricole

**J-N. Guesnier**  
Délégué au système  
d'information géographique

**J-P. Leboeuf**  
Délégué au tourisme

**M. Foubert**  
Délégué à l'innovation et à  
l'enseignement supérieur

**P. Trinchez**  
Délégué aux relations avec le  
commerce et l'artisanat

**C. Dupront**  
Délégué au port de plaisance

**P. Trinchez**  
Délégué aux pistes cyclables

**JEAN-CLAUDE GRANIER**  
Président commission  
d'appel d'offres

**LAURENT PORTEBOIS**  
Président commission  
finances et administration  
générale

**MICHEL FOUBERT**  
Président commission  
aménagement,  
urbanisme et grandes  
infrastructures

**JEAN DESESSART**  
Président commission  
économie et tourisme

**NICOLAS LEDAY**  
Président commission  
transports et mobilité

**ÉRIC DE VALROGER**  
Président commission  
information et communication



**PHILIPPE MARINI,**  
Président de l'Agglomération  
de la Région de Compiègne

**BERNARD HELLAL**  
Président commission  
équipement

**JEAN-NOËL GUESNIER**  
Président commission  
environnement et  
risques majeurs

**B. Hellal**  
Délégué aux relations  
avec les administrations

**B. Delannoy**  
Délégué au contrôle  
de gestion

**J. Desessart**  
Délégué aux  
ressources humaines,  
à la mutualisation  
et aux questions  
administratives

**É. Hanen**  
Délégué à  
l'accessibilité,  
aux personnes  
handicapées,  
à la voirie  
communautaire et  
au très haut débit

**B. Hellal**  
Délégué à  
l'aérodrome

**É. Le Chapellier**  
Déléguée au Plan  
Climat-Energie  
Territorial

**É. Bertrand**  
Délégué à la gestion  
unique de l'eau

**A. François**  
Déléguée au  
développement  
durable

**P. Seret**

**É. Verrier**  
Délégué à la sécurité  
et à la vidéoprotection

**M-A. Brekiesz**  
Délégué aux  
équipements sportifs  
communautaires

**P. Boucher**  
Délégué à l'équipement  
scolaire

**R. Hardivillier**  
Délégué aux bâtiments  
communautaires

**M. Ressons**  
Délégué  
à l'assainissement

**B. Martin**  
Déléguée aux relations  
avec l'ONF

**J-C. Chireux**  
Délégué à la qualité  
des espaces verts  
communautaires

# Les élus du conseil d'agglomération en 2016

	<p><b>ARMANCOURT</b></p> <p><b>ÉRIC BERTRAND</b> Vice-président de l'ARC</p> 	<p><b>Brigitte Cugnet-Wattelet</b> Suppléante</p>		<p><b>BIENVILLE</b></p> <p><b>CLAUDE DUPRONT</b></p> 	<p><b>Patrick Leroux</b> Suppléant</p>																																													
	<p><b>CHOISY-AU-BAC</b></p> <p><b>JEAN-NOËL GUESNIER</b> Vice-président de l'ARC</p> 	<p> <b>Thérèse-Marie Lamarche</b></p>		<p><b>CLAIROIX</b></p> <p><b>LAURENT PORTEBOIS</b> Vice-président de l'ARC</p> 	<p><b>Emmanuel Guesnier</b> Suppléant</p>																																													
	<p><b>COMPIÈGNE</b></p> <p><b>PHILIPPE MARINI</b> Président de l'ARC</p> 	<table border="0"> <tbody> <tr> <td data-bbox="497 794 595 896">  </td> <td data-bbox="602 794 763 896"> <p><b>Michel Foubert</b> Vice-président de l'ARC</p> </td> <td data-bbox="770 794 869 896">  </td> <td data-bbox="875 794 1037 896"> <p><b>Éric Verrier</b></p> </td> <td data-bbox="1043 794 1142 896">  </td> <td data-bbox="1149 794 1310 896"> <p><b>Joël Dupuy de Méry</b></p> </td> <td data-bbox="1317 794 1415 896">  </td> <td data-bbox="1422 794 1583 896"> <p><b>Philippe Trinchez</b></p> </td> <td data-bbox="1590 794 1688 896">  </td> <td data-bbox="1695 794 1856 896"> <p><b>Christian Tellier</b></p> </td> <td data-bbox="1863 794 1962 896">  </td> <td data-bbox="1968 794 2130 896"> <p><b>Solange Dumay</b></p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 901 595 1003">  </td> <td data-bbox="602 901 763 1003"> <p><b>Arielle François</b></p> </td> <td data-bbox="770 901 869 1003">  </td> <td data-bbox="875 901 1037 1003"> <p><b>Sophie Schwarz</b></p> </td> <td data-bbox="1043 901 1142 1003">  </td> <td data-bbox="1149 901 1310 1003"> <p><b>Marie-Pierre Degage</b></p> </td> <td data-bbox="1317 901 1415 1003">  </td> <td data-bbox="1422 901 1583 1003"> <p><b>Dominique Renard</b></p> </td> <td data-bbox="1590 901 1688 1003">  </td> <td data-bbox="1695 901 1856 1003"> <p><b>Évelyse Guyot</b></p> </td> <td data-bbox="1863 901 1962 1003">  </td> <td data-bbox="1968 901 2130 1003"> <p><b>Jean-Marc Branche</b></p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 1008 595 1110">  </td> <td data-bbox="602 1008 763 1110"> <p><b>Éric de Valroger</b> Vice-président de l'ARC</p> </td> <td data-bbox="770 1008 869 1110">  </td> <td data-bbox="875 1008 1037 1110"> <p><b>Nicolas Leday</b> Vice-président de l'ARC</p> </td> <td data-bbox="1043 1008 1142 1110">  </td> <td data-bbox="1149 1008 1310 1110"> <p><b>Marc-Antoine Brekiesz</b></p> </td> <td data-bbox="1317 1008 1415 1110">  </td> <td data-bbox="1422 1008 1583 1110"> <p><b>Éric Hanen</b></p> </td> <td data-bbox="1590 1008 1688 1110">  </td> <td data-bbox="1695 1008 1856 1110"> <p><b>Anne Koerber</b></p> </td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 1115 595 1217">  </td> <td data-bbox="602 1115 763 1217"> <p><b>Sandrine de Figueiredo</b></p> </td> <td data-bbox="770 1115 869 1217">  </td> <td data-bbox="875 1115 1037 1217"> <p><b>Sylvie Oger-Dugat</b></p> </td> <td data-bbox="1043 1115 1142 1217">  </td> <td data-bbox="1149 1115 1310 1217"> <p><b>Marie-Christine Legros</b></p> </td> <td data-bbox="1317 1115 1415 1217">  </td> <td data-bbox="1422 1115 1583 1217"> <p><b>Françoise Trousselle</b></p> </td> <td data-bbox="1590 1115 1688 1217">  </td> <td data-bbox="1695 1115 1856 1217"> <p><b>Richard Valente</b></p> </td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>		<p><b>Michel Foubert</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Éric Verrier</b></p>		<p><b>Joël Dupuy de Méry</b></p>		<p><b>Philippe Trinchez</b></p>		<p><b>Christian Tellier</b></p>		<p><b>Solange Dumay</b></p>		<p><b>Arielle François</b></p>		<p><b>Sophie Schwarz</b></p>		<p><b>Marie-Pierre Degage</b></p>		<p><b>Dominique Renard</b></p>		<p><b>Évelyse Guyot</b></p>		<p><b>Jean-Marc Branche</b></p>		<p><b>Éric de Valroger</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Nicolas Leday</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Marc-Antoine Brekiesz</b></p>		<p><b>Éric Hanen</b></p>		<p><b>Anne Koerber</b></p>				<p><b>Sandrine de Figueiredo</b></p>		<p><b>Sylvie Oger-Dugat</b></p>		<p><b>Marie-Christine Legros</b></p>		<p><b>Françoise Trousselle</b></p>		<p><b>Richard Valente</b></p>		
	<p><b>Michel Foubert</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Éric Verrier</b></p>		<p><b>Joël Dupuy de Méry</b></p>		<p><b>Philippe Trinchez</b></p>		<p><b>Christian Tellier</b></p>		<p><b>Solange Dumay</b></p>																																							
	<p><b>Arielle François</b></p>		<p><b>Sophie Schwarz</b></p>		<p><b>Marie-Pierre Degage</b></p>		<p><b>Dominique Renard</b></p>		<p><b>Évelyse Guyot</b></p>		<p><b>Jean-Marc Branche</b></p>																																							
	<p><b>Éric de Valroger</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Nicolas Leday</b> Vice-président de l'ARC</p>		<p><b>Marc-Antoine Brekiesz</b></p>		<p><b>Éric Hanen</b></p>		<p><b>Anne Koerber</b></p>																																									
	<p><b>Sandrine de Figueiredo</b></p>		<p><b>Sylvie Oger-Dugat</b></p>		<p><b>Marie-Christine Legros</b></p>		<p><b>Françoise Trousselle</b></p>		<p><b>Richard Valente</b></p>																																									
	<p><b>JANVILLE</b></p> <p><b>PHILIPPE BOUCHER</b></p> 	<p><b>Corinne Carlier</b> Suppléante</p>		<p><b>JAUX</b></p> <p><b>ROBERT HARDIVILLIER</b></p> 	<p><b>Michel Jeannerot</b> Suppléant</p>																																													



**JONQUIÈRES**  
**JEAN-CLAUDE CHIREUX**



**Alain Dannel**  
Suppléant



**LACHELLE**  
**PASCAL SERET**



**Xavier Louvet**  
Suppléant



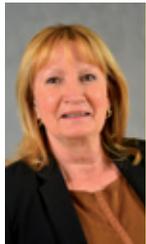
**LA CROIX SAINT OUEN**  
**JEAN DESSSERT**  
Vice-président de l'ARC




**Jacqueline Ferradini**



**David Guérin**



**LE MEUX**  
**ÉVELYNE LE CHAPELLIER**



**Florence Blanc**  
Suppléante



**MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE**  
**BERNARD HELLAL**  
1<sup>er</sup> vice-président de l'ARC




**Astrid Choisne**



**Georges Diab**



**Marc Ressions**



**Xavier Gérard**



**Rachida El Amrani**



**SAINT-JEAN-AUX-BOIS**  
**JEAN-PIERRE LEBŒUF**  
Vice-président de l'ARC



**Philippe Luisin**  
Suppléant



**SAINT-SAUVEUR**  
**JEAN-CLAUDE GRANIER**  
Vice-président de l'ARC



**Yves Dambrine**  
Suppléant



**VENETTE**  
**BERNARD DELANNOY**




**Sylvie Lemonnier Morel**



**VIEUX-MOULIN**  
**BÉATRICE MARTIN**



**Erwan Baudimant**  
Suppléant

# Vers un schéma de mutualisation

La mutualisation est indispensable, outre l'obligation légale (lois de décembre 2010 puis de janvier 2014), elle permet une économie de moyens et une plus grande cohérence dans le traitement des dossiers. La démarche initiée en 2014 avec la mutualisation des services de l'ARC et de la ville de Compiègne va donc se poursuivre, dans les années à venir, vers l'ensemble des communes membres de l'intercommunalité. Cette mise en commun des savoir-faire a pour objectif de développer une meilleure articulation des actions entre les services opérationnels et les services support mais aussi de réaliser des économies d'échelle.

Le schéma de mutualisation est en cours d'élaboration. Le recensement des besoins et le diagnostic du territoire a été élaboré avec les maires de l'ARC. C'est un travail minutieux qui ouvre aujourd'hui des perspectives nouvelles pour le territoire et qui amènera les élus à définir un projet commun pour les décennies à venir.

## COMMENT SE CONCRÉTISE LA MUTUALISATION ?

La mutualisation, c'est mettre en commun ses savoir-faire, ses équipements, ses personnels. Cela peut s'entendre par des services communs pour toutes les

communes de l'ARC (ex : le droit des sols), des services dont le périmètre s'exerce sur les compétences de l'ARC pour l'ensemble des communes et pour une commune (ex : le service communication), mais cela peut aussi s'envisager sur un périmètre qui regroupe uniquement quelques communes (ex : Jonquières, Jaux, Armancourt et Le Meux pour l'entretien de leurs espaces verts).

## les enjeux



**Avoir une vision transversale des actions**

**Réinventer son fonctionnement**

**Définir un projet de territoire**



L'AGGLOMÉRATION  
vue du ciel



1 181

employés municipaux et  
144 agents  
intercommunaux

34 470

logements,  
le Plan Local de l'Habitat  
prévoit la construction  
d'une moyenne  
de 400 logements par an

40 000

emplois et  
5 800 entreprises,  
l'ARC demeure la capitale  
économique de l'Oise

18

parcs d'activités et  
3 centres de recherche  
privés à vocation mondiale

# L'ARC et la CCBA fusionnent

L'Agglomération de la Région de Compiègne va fusionner avec la Communauté de Communes de la Basse Automne au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Plus qu'une obligation législative (la loi NOTRe imposant des EPCI de plus de 15000habitants) c'est une réelle opportunité pour les deux territoires de s'unir pour devenir encore plus attractifs avec une intercommunalité qui dépassera alors les 80 000 habitants.

Depuis plusieurs mois, les élus et les services travaillent à ce regroupement étudiant les modalités concrètes de la fusion. Incidences financières, impacts fiscaux, opportunités de développement sont méticuleusement examinés.

Les compétences obligatoires détenues par l'ARC et la CCBA seront intégralement exercées par le nouvel

EPCI qui aura jusqu'à 2 ans pour étudier le transfert des compétences optionnelles et supplémentaires.

Quelques cas particuliers subsistent :

- **Syndicats d'eau**

L'ARC a pour objectif d'exercer la compétence eau potable dans son intégralité (production & distribution) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il faut étudier comment la CCBA pourra intégrer ce service.

- **Assainissement**

Cette compétence sera exercée par la future communauté d'agglomération. Les syndicats existants disparaîtront dès la fusion, sachant que le nouvel EPCI reprendra les contrats en cours.

- **Transports**

Le dispositif AlloTIC (transport à la demande) mis en place par l'ARC avec les artisans taxi pourrait

desservir la CCBA. S'agissant des transports scolaires, il conviendra, soit de modifier la convention avec le Conseil départemental, soit d'envisager le déploiement d'une offre nouvelle. Une étude sera nécessaire avant toute décision institutionnelle.

- **Relais assistantes maternelles**

Ce dispositif, existant au niveau de la CCBA, pourrait être étendu à l'ensemble du territoire.

- **Entretien des voiries communales**

Nettoieement, débroussaillage et élagage de toutes les voiries communales sont actuellement une compétence de la CCBA. Un dispositif de mutualisation à la carte pourrait être examiné.

Les compétences obligatoires détenues par l'ARC et la CCBA seront intégralement exercées par le nouvel

73 060  
habitants pour l'ARC

10 720  
habitants pour la CCBA

47

élus au Conseil  
d'Agglomération  
10 vice-présidents  
pour l'ARC

30

élus au Conseil  
Communautaire  
6 vice-présidents  
pour la CCBA

Le nouvel EPCI, si on  
applique le droit commun :

46 + 8  
élus ARC      élus CCBA

et 15 vice-présidents



## les enjeux

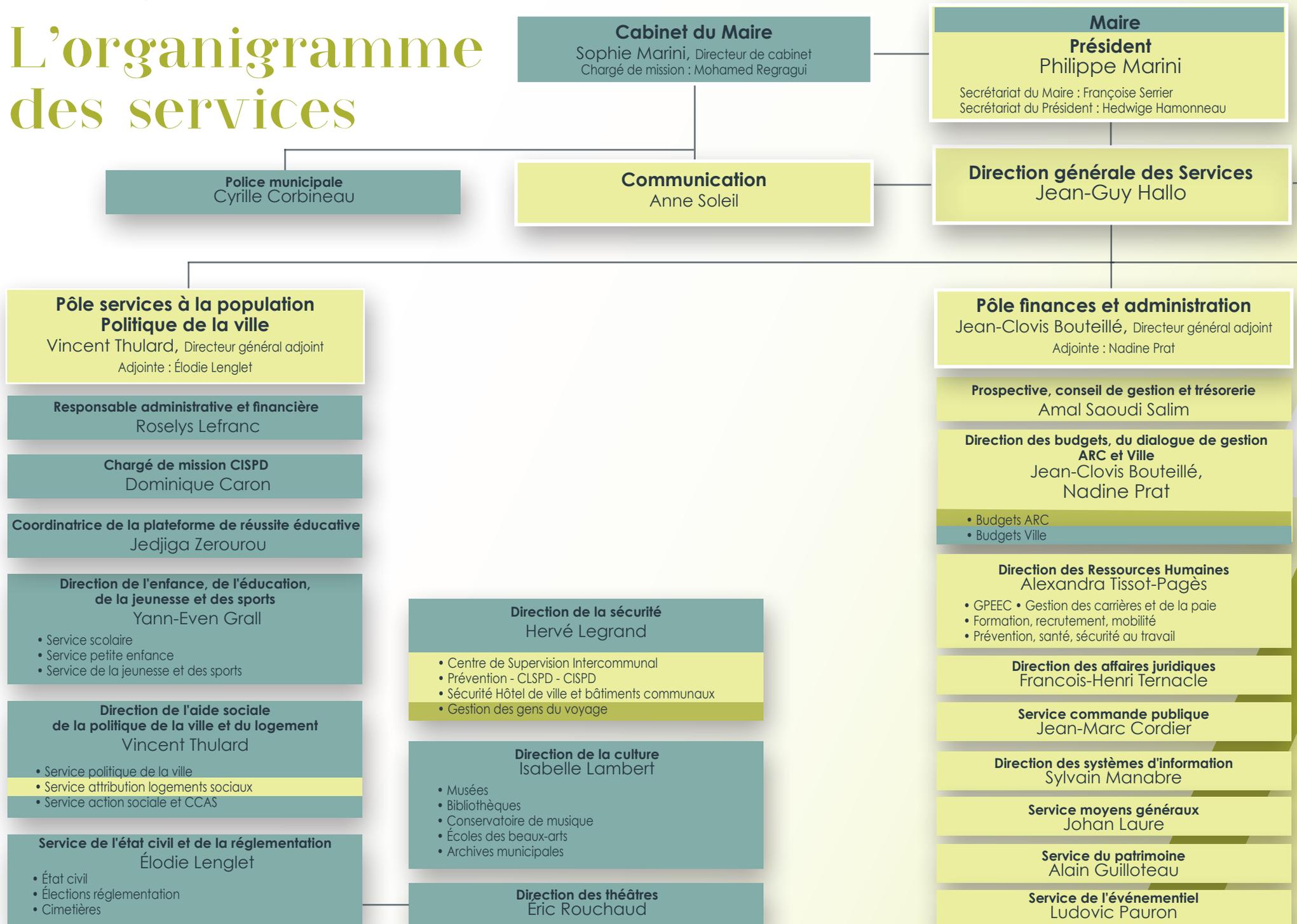


Intégrer 6 nouvelles communes

Partager les enjeux d'un territoire plus étendu

Développer une identité forte

# L'organigramme des services



- Services mutualisés
- Services compétence ARC
- Services compétence ville

**Chargé de mission à la mutualisation**  
Bernard Lacroix

**Pôle aménagement urbanisme grands projets**  
Jérôme Allieux, Directeur général adjoint  
Adjointe : Sandrine Brière

**Direction du Droits des sols**  
Brigitte Cordier

**Direction de l'aménagement et des grands projets**  
Jérôme Allieux

- Aménagement et grands projets
- Planification urbaine et de l'habitat
- Études d'infrastructures
- Architecture
- Système d'Information Géographique (SIG)

**Direction du Foncier**  
Sandrine Brière

**Pôle attractivité du territoire**  
Serge Cochard, Directeur du pôle

**Direction du développement économique**  
Serge Cochard

- Relations avec les entreprises
- Enseignement supérieur, innovation, hôtel de projets

**Office intercommunal de tourisme**  
Laurence Francart

**Contrôle de SPL "Le Tigre"**  
Serge Cochard

**Pôle Espaces Urbains Déplacement et Patrimoine**  
Jean Bachelet, Directeur général adjoint  
Adjoint : Claude Pruvost  
Adjoint : Benjamin Delplanque

**Direction de l'espace urbain**  
Frédéric Minetto

- Service de la voirie et gestion du domaine public
- Service de la conduite d'opération de voirie et éclairage public, signalisation tricolore

**Direction de la mobilité et du transport**  
Benjamin Delplanque

- Organisation et gestion des services de transports publics
- Service AlloTIC

**Direction du patrimoine bâti**  
Pierre Kirtz

- Maintenance des bâtiments scolaires, culturels, sportifs et administratifs
- Assistance technique et manifestations

**Direction des espaces verts et de la propreté urbaine**  
Denis Tondeur

- Service des aires de jeux, des espaces verts et maintenance du patrimoine vert sportif
- Service de la propreté urbaine

**Service des Moyens Techniques**  
Jean-Pierre Ouillon

- Coordination des services en régie
- Gestion parc automobile Mairie / ARC
- Garage, entretien des véhicules

**Pôle développement durable**  
Denis Séjourné, Directeur général adjoint  
Adjointe : Charlotte Kuzniak

**Service de l'environnement**  
Charlotte Kuzniak

- Stratégie de développement durable, appui aux études environnementales
- PCET
- Bruit

**Service eau potable et milieux aquatiques**  
Marie-Hélène Gabriel

**Service Assainissement**  
Cindy Malherbe

**Service Déchets**  
Béatrice Maldonado

**Service énergie**  
Denis Séjourné

**Service risques majeurs**  
Denis Séjourné

- PPRI et mesures compensatoires (Bassin Muids)

**Service du stade équestre du Grand parc**  
Dominique Carton

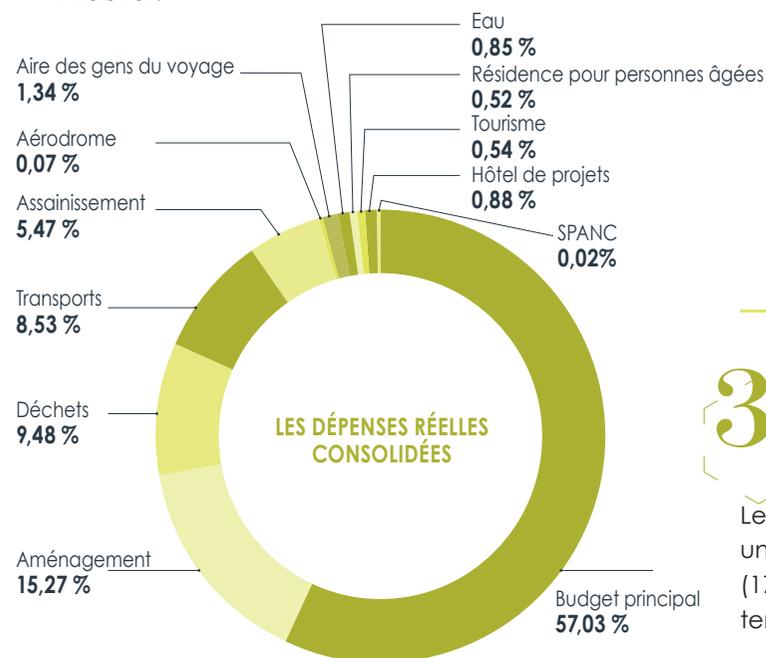
- Gestion du stade équestre du Grand parc
- Coordination avec les organisateurs équestres

# Les finances de l'ARC : les dépenses

## 1 Les dépenses de l'ARC : 77,2 millions d'€ en 2015 pour l'ensemble des budgets

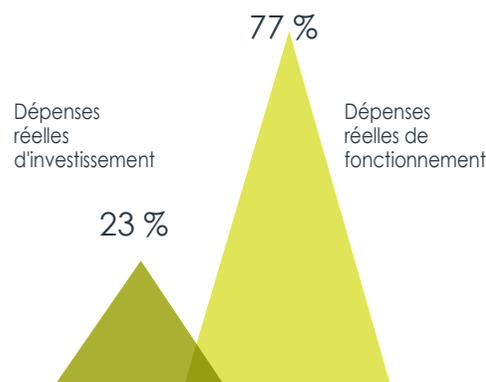
En 2015 le budget de l'ARC s'élève à 77,2 millions d'€ en dépenses réelles au compte administratif. Les 77,2 millions intègrent le budget principal de la collectivité et ses 11 budgets annexes. Les trois premiers budgets : principal, aménagement et déchets, représentent 82 % des dépenses.

Le budget aménagement reste de loin le plus important des budgets annexes preuve que malgré la forte crise économique, le Compiégnois se donne les moyens d'investir, pour l'avenir notamment, en matière de développement de l'emploi et de l'habitat.



## 2 Dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la collectivité constituent à 77 % des dépenses globales de l'ARC notamment dues aux marchés publics externalisés tels le service des transports ou celui de la collecte des déchets ménagers. Toutefois, la collectivité maintient un très bon niveau d'investissement (23 %).



faire face à la baisse des dotations de l'État (700 K€ en 2015). Ce niveau d'investissements reste possible grâce à la bonne gestion de l'ARC qui se désendette et maîtrise ses dépenses.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

## 3 Les investissements : l'ARC toujours tournée vers l'avenir

Le niveau des investissements reste très élevé malgré une légère baisse entre 2014 (22 millions) et 2015 (17,5 millions) et ce malgré un contexte économique tendu. De plus, depuis 3 ans maintenant, l'ARC doit

# les dépenses de l'ARC en 2015

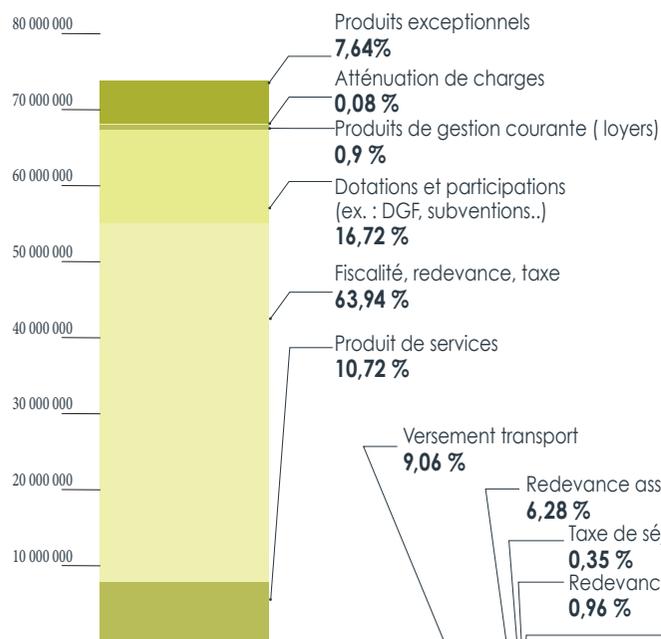
INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT



# Les finances de l'ARC : les recettes

## 1 Les recettes de l'ARC : 89,3 millions d'€ pour l'ensemble des budgets

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 73,8 millions d'€ et les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 15,5 millions d'€.

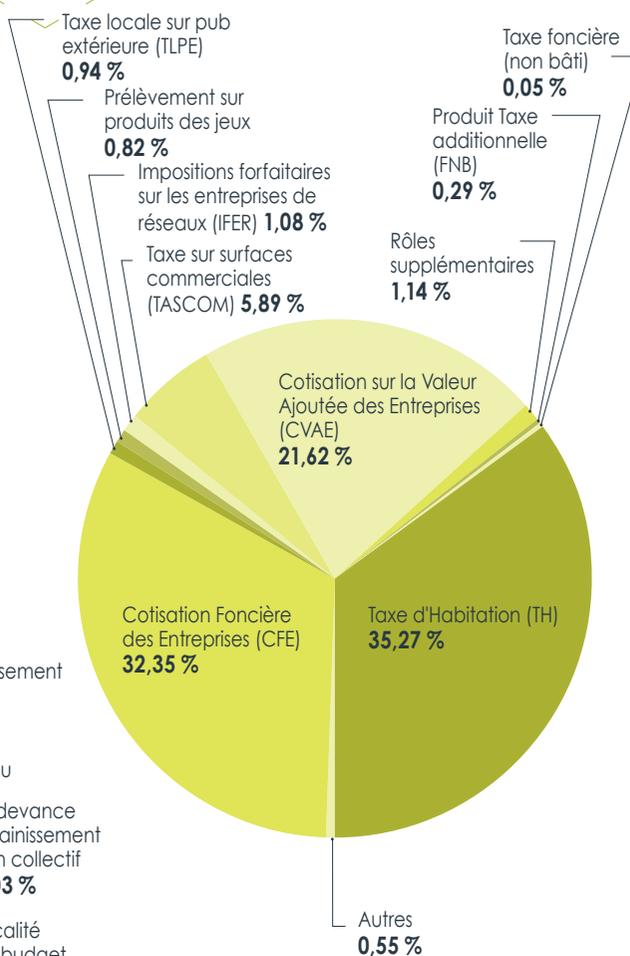


LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

TEOM  
14,73%

LA FISCALITÉ DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS

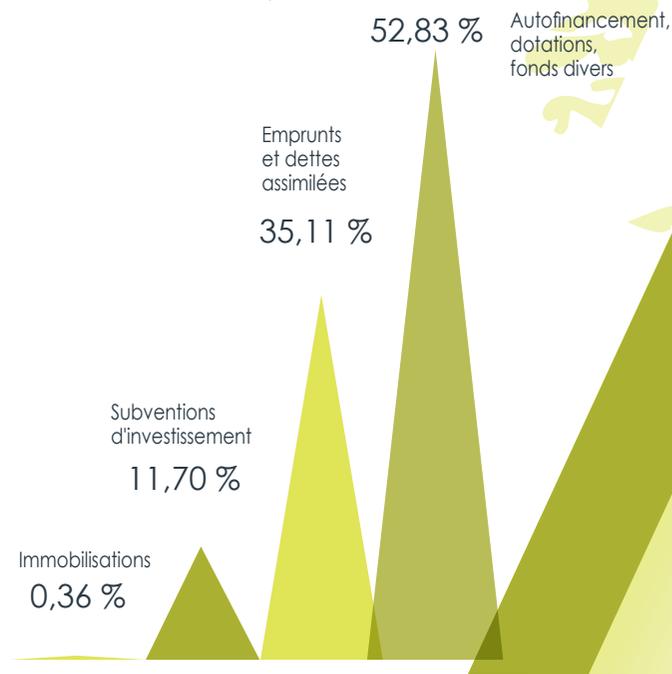
## 2 La fiscalité du budget principal



PRODUITS FISCAUX REÇUS

## 3 Les recettes réelles d'investissement

L'ARC se désendette, son autofinancement progresse et rappelons-le une nouvelle fois, dans un contexte économique qui reste difficile. Ainsi, le Plan Pluriannuel d'Investissement, déterminé par les élus, peut se réaliser dans de bonnes conditions. La collectivité reste très attentive à cet équilibre Investissement / Fonctionnement ce qui lui permet d'être compétitive et attractive pour les entreprises et les investisseurs privés.



LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES



**Laurent  
Portebois**

**Maire de Clairoix, vice-président de l'ARC,  
président de la commission finances,  
administration générale**



**Robert  
Hardivillier**

**Maire-adjoint de Jaux, délégué de l'ARC  
aux bâtiments communautaires**



**Bernard  
Delannoy**

**Maire de Venette, délégué de l'ARC au contrôle  
de gestion**

Comme de nombreuses collectivités, nous sommes confrontés aux différentes baisses des dotations de l'État, ce qui nous oblige à être très prudents sur nos investissements. En 2015, nous avons stabilisé nos dépenses de fonctionnement et nous allons maintenant les diminuer afin de minimiser l'emprunt et augmenter notre capacité d'autofinancement. La solidarité intercommunale devrait nous conduire à un lissage de nos futurs investissements. Les objectifs visant l'emploi et les logements restent nos priorités.

Depuis 2015, nous œuvrons au rapprochement de notre agglomération avec la Communauté de Communes de la Basse Automne. Cette fusion ne sera pas facile à réaliser car certaines compétences sont différentes d'une communauté à l'autre et les budgets des deux collectivités ne sont pas du tout sur "la même échelle".

Nous aurons la même problématique avec la fusion des syndicats des eaux vers l'ARC, mais l'esprit d'équipe accompagné de beaucoup de pédagogie devrait nous permettre de réussir ces différents challenges imposés par l'État.

L'année 2015 a permis de concrétiser quelques projets importants pour l'ARC : le commencement de la commercialisation de l'École d'état-major et du Camp des Sablons et la mutualisation des services.

Le projet de village automobile sur Jaux a peu évolué, mais nous avons entendu les attentes des riverains, nous permettant d'être précis sur les futurs aménagements. Monsieur le Maire, Michel Jeannerot, et moi-même, avons la même vision du projet. D'autres dossiers lancés en 2015 doivent aboutir rapidement comme le prolongement de la voie douce sur la rive droite de l'Oise le long de la voie ferrée qui passera par Jaux, Armancourt et Le Meux. Il est envisagé d'implanter des stations de location et de gonflage de bicyclettes au départ de la gare de Compiègne et sur le parcours.

Un projet est partiellement achevé en 2015, le théâtre de verdure de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Chastre, sa mise à disposition va commencer en 2016.

Les futurs projets doivent s'adapter à la baisse des dotations de l'État, pour nos communes, l'ARC, le département et la région. Il est important qu'ils soient raisonnés afin d'éviter l'augmentation des taux d'imposition.

Les objectifs financiers du budget 2015, que nous renouvellerons d'ailleurs pour le budget 2016, se sont articulés autour de plusieurs axes : maintenir un niveau d'investissement porteur de développement du territoire ; poursuivre l'effort de désendettement pour reconstituer des marges de manœuvre ; contrôler la fiscalité afin de ne pas alourdir la charge des familles et des entreprises ; et enfin, maîtriser les dépenses de fonctionnement par la poursuite des efforts de gestion engagés depuis plusieurs années et favoriser les investissements générateurs d'économies de fonctionnement.

Grâce aux efforts opérés et au contrôle de gestion, nous avons amélioré le niveau de réalisation des budgets prévisionnels : en 2015, pour le budget principal (les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 94 % et 104 % pour les recettes de fonctionnement) vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires ; pour le budget aménagement le taux des consommations des crédits est de 93 % pour les dépenses réelles et 87 % pour les recettes.

Les efforts engagés par la collectivité ont permis de diminuer l'encours de la dette de 5,1 M d'€ confirmant ainsi la volonté de l'ARC à se désendetter.

# L'équilibre des comptes

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 CONSOLIDÉS

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	5 453 642,82	10 059 719,39	4 606 076,57	-3 190 881,06	1 415 195,51
Fonctionnement	43 148 808,59	45 753 643,51	2 604 834,92	3 902 327,72	6 507 162,64
<b>TOTAL</b>	<b>48 602 451,41</b>	<b>55 813 362,90</b>	<b>7 210 911,49</b>	<b>711 446,66</b>	<b>7 922 358,15</b>

BUDGET AMÉNAGEMENT	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	12 355 954,15	14 945 131,37	2 589 177,22	-5 795 144,57	-3 205 967,35
Fonctionnement	10 730 191,17	13 329 291,10	2 599 099,93	-	2 599 099,93
<b>TOTAL</b>	<b>23 086 145,32</b>	<b>28 274 422,47</b>	<b>5 188 277,15</b>	<b>-5 795 144,57</b>	<b>-606 867,42</b>

BUDGET TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	316 065,52	344 828,67	28 763,15	15 985,07	44 748,22
Fonctionnement	6 705 737,03	6 705 737,03	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 021 802,55</b>	<b>7 050 565,70</b>	<b>28 763,15</b>	<b>15 985,07</b>	<b>44 748,22</b>

BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	213 410,20	522 410,90	309 000,70	-11 923,30	297 077,40
Fonctionnement	7 318 578,55	7 134 993,45	-183 585,10	3 623 633,56	3 440 048,46
<b>TOTAL</b>	<b>7 531 988,75</b>	<b>7 657 404,35</b>	<b>125 415,60</b>	<b>3 611 710,26</b>	<b>3 737 125,86</b>

BUDGET HÔTEL DE PROJETS	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	337 350,05	150 717,07	-186 632,98	119 347,42	-67 285,56
Fonctionnement	509 875,47	509 875,47	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>847 225,52</b>	<b>660 592,54</b>	<b>-186 632,98</b>	<b>119 347,42</b>	<b>-67 285,56</b>

BUDGET RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	128 022,24	125 018,01	-3 004,23	3 004,23	-
Fonctionnement	344 783,30	352 195,81	7 412,51	14 894,12	22 306,63
<b>TOTAL</b>	<b>472 805,54</b>	<b>477 213,82</b>	<b>4 408,28</b>	<b>17 898,35</b>	<b>22 306,63</b>

BUDGET AIRE DES GENS DU VOYAGE	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	496 459,86	150 665,38	-345 794,48	998 242,80	652 448,32
Fonctionnement	709 084,68	709 084,68	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 544,54</b>	<b>859 750,06</b>	<b>-345 794,48</b>	<b>998 242,80</b>	<b>652 448,32</b>

BUDGET AÉRODROME	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	13 840,79	38 531,30	24 690,51	682 913,38	707 603,89
Fonctionnement	80 327,61	80 327,61	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>94 168,40</b>	<b>118 858,91</b>	<b>24 690,51</b>	<b>682 913,38</b>	<b>707 603,89</b>

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	3 438 979,15	3 289 621,86	-149 357,29	2 003 326,39	1 853 969,10
Fonctionnement	3 062 974,63	3 379 237,14	316 262,51	1 784 694,80	2 100 957,31
<b>TOTAL</b>	<b>6 501 953,78</b>	<b>6 668 859,00</b>	<b>166 905,22</b>	<b>3 788 021,19</b>	<b>3 954 926,41</b>

BUDGET SPANC *	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	-	-	-	258 281,73	258 281,73
Fonctionnement	14 901,18	12 595,32	-2 305,86	29 619,00	27 313,14
<b>TOTAL</b>	<b>14 901,18</b>	<b>12 595,32</b>	<b>-2 305,86</b>	<b>287 900,73</b>	<b>285 594,87</b>

\*Service Public d'Assainissement Non Collectif

BUDGET EAU POTABLE	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	541 387,67	470 716,50	-70 671,17	4 259 459,10	4 188 787,93
Fonctionnement	560 841,33	519 269,80	-41 571,53	904 786,77	863 215,24
<b>TOTAL</b>	<b>1 102 229,00</b>	<b>989 986,30</b>	<b>-112 242,70</b>	<b>5 164 245,87</b>	<b>5 052 003,17</b>

BUDGET TOURISME	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat brut 2015	Déficits / Excédents 2014	Résultat net 2015
Investissement	71 233,80	71 233,80	-	-	-
Fonctionnement	385 772,72	385 772,72	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>457 006,52</b>	<b>457 006,52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>96 938 222,51</b>	<b>109 040 617,89</b>	<b>12 102 395,38</b>	<b>9 602 567,16</b>	<b>21 704 962,54</b>
---------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	---------------------	----------------------

# Les indicateurs de l'ARC en 2015



c'est le nombre de tonnes de déchets  
ménagers collectés  
soit une baisse de 5,7 %

20 480



c'est le nombre de tonnes de déchets  
recyclables collectés (hors verre)  
soit une hausse de 36,4 %

4 260



taux de la taxe d'enlèvement  
des ordures ménagères contre  
7,50 % en 2014 et 8,55 % en 2012

7 %



spectateurs ayant assisté au  
défilé Défi Mode Récup'

450

2

véhicules électriques achetés par la collectivité



150

VéloTIC dont 15 pliants



4,6

millions de voyages effectués dans les bus intercommunaux



25 000

personnes véhiculées grâce au service de transport à la demande AlloTIC



99

agriculteurs signataires du contrat azote

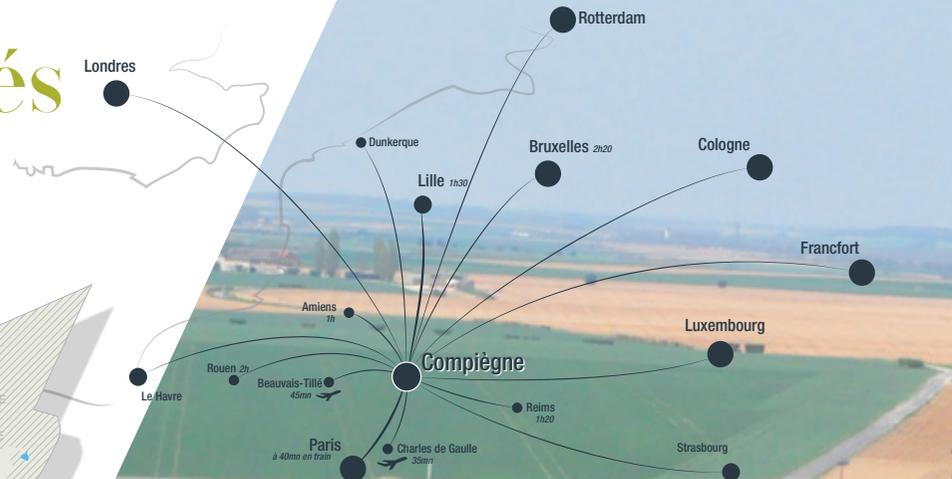


45

jardiniers ont participé à la formation zéro phyto



# L'ARC et ses parcs d'activités





MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE  
**BERNARD HELLAL,**  
Maire



LA CROIX SAINT OUEN  
**JEAN DESESSART,**  
Maire

LE MEUX  
**ÉVELYNE LE CHAPPELLIER,**  
Maire

LACHELLE  
**PASCAL SERET,**  
Maire



SAINT-JEAN-AUX-BOIS  
**JEAN-PIERRE LEBŒUF,**  
Maire

VENETTE  
**BERNARD DELANNOY,**  
Maire



SAINT-SAUVEUR  
**JEAN-CLAUDE GRANIER,**  
Maire

VIEUX-MOULIN  
**BÉATRICE MARTIN,**  
Maire





aggl-  
compiègne.fr

Place de l'Hôtel de ville - CS 10007  
60321 Compiègne cedex  
**Tél. 03 44 40 76 00**